

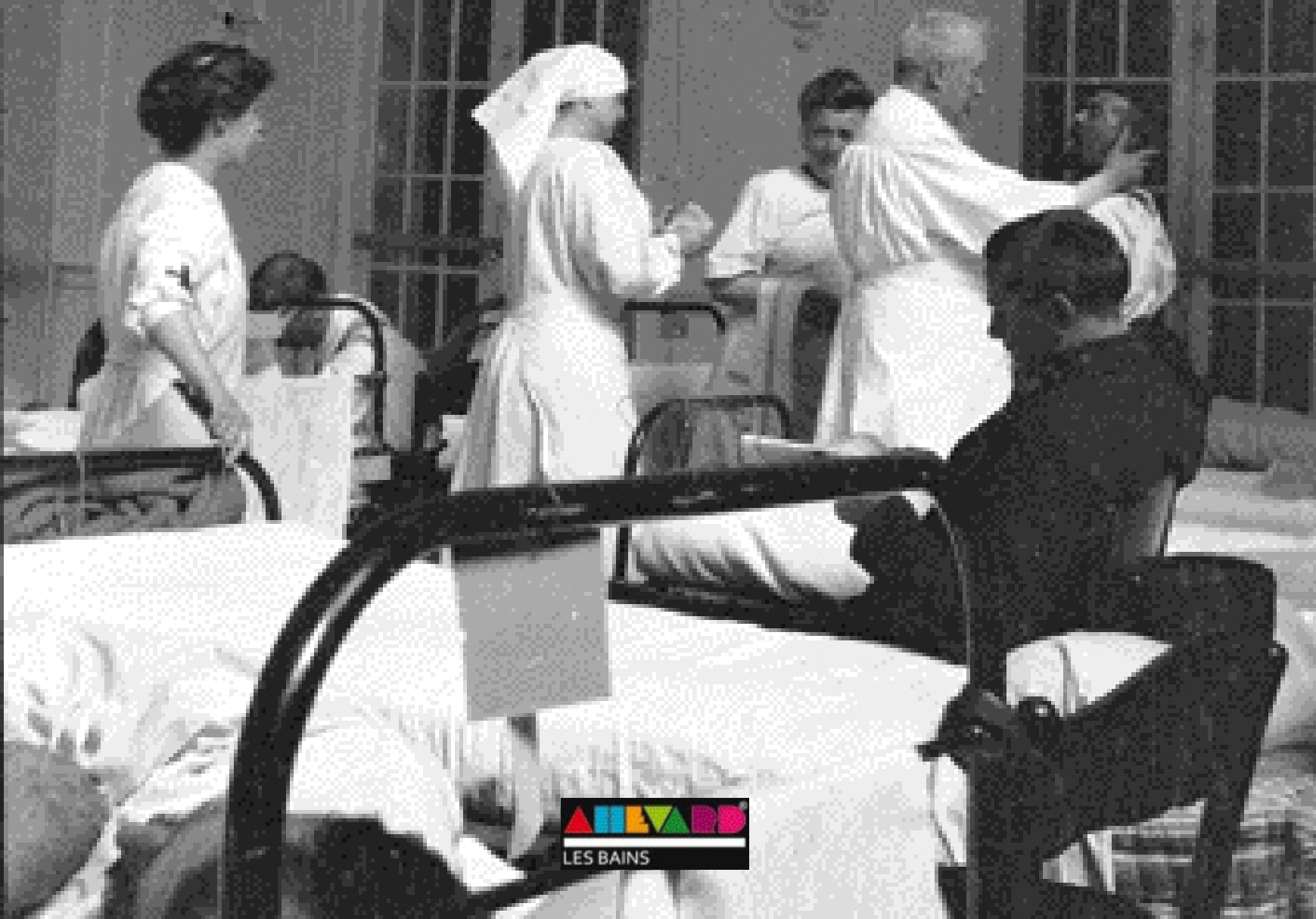
L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 132 - Octobre 2014 - www.allevard.fr

EXPOSITION

Photographies inédites de la Grande Guerre

du 13 novembre au 19 décembre
au Musée d'Allevard



À noter



ADMR

Aide à domicile en milieu rural
☎ 04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
☎ 04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au 04 76 12 19 26

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, vendredi, samedi,
de 16h30 à 18h30
Jeudi, de 10h à 12h

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Centre social R. Cassin, Pontcharra

Véolia

☎ 09 69 32 34 58

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, de 17h30 à 19h,
en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24.

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14h à 19h
Lundi, samedi, de 8h à 12h
et de 14 à 19h

Direction Départementale de l'Équipement

Saint-Vincent de Mercuze
☎ 04 76 92 35 00

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
☎ 17 ou ☎ 04 76 97 50 14

La Poste

8, avenue Louaraz
☎ 04 76 45 00 29
Lundi, jeudi et vendredi, de 8h30
à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mardi, de 8h30 à 11h30 et de 14h15
à 16h30.

Mercredi et samedi, de 8h30
à 11h30.

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 15h à 19h

Mission locale Jeunes

3^e lundi du mois, de 9h30 à 11h30
PIJ - Sur RDV au 04 76 08 08 70

Mairie d'Allevard-les-Bains

Place de Verdun
☎ 04 76 97 50 24 Fax: 04 76 97 00 88
Courriel : contact@allevard.fr
Site web : www.allevard.fr
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Musée d'Allevard

Maison des Forges
☎ 04 76 45 16 40
Courriel : museejadis@allevard.fr
<http://musedallevard.wordpress.com>

Office du Tourisme

Place de la Résistance
☎ 04 76 45 10 11
Lundi, 10h/12h et 14h/18h; du mardi
au vendredi, 9h/12h et 14h/18h

Perception

10, avenue Louaraz
☎ 04 76 97 51 14
Du lundi au jeudi, de 8h15 à 12h
et de 13h15 à 16h30
Le vendredi, de 8h15 à 12h.
Fermé l'après-midi.

Police Municipale

Square Menaggio
☎ 04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

☎ 0899 232 432

Régie d'électricité

24, avenue de Savoie
☎ 04 76 97 53 54 - Fax: 04 76 45 13 82
N° de dépannage 24h/24 :
04 76 45 07 47
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
Tél. : 04 76 08 11 96

Retraites complémentaires

Sur RDV au 0820 200 014

Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra
centre social René Cassin.
Accueil uniquement sur RV au 3960.

SASEP Saint-Pierre

Tél. : 04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9h à 11h30, en mairie

ALLEVARDIN 132

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langenieux-Villard. **Rédaction** : Bernadette Buzaré, Karine Tellier. **Conception graphique et mise en page** : Karine Tellier. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4000 exemplaires. **Dépôt légal** : octobre 2014 - ISSN 1270-0061.

LYCÉE LE BRÉDA

Concours de cuisine locale : "Le climat dans nos assiettes"



C'est une première en Isère : le 14 décembre, L'Ageden et le lycée le Bréda à Allevard, organisent un concours de cuisine au sein du lycée. En équipe, avec l'aide d'un chef cuisinier, relevez le défi de cuisiner un repas complet à partir

de produits prenant soin du climat, des papilles et du porte-monnaie! Le jury récompensera les meilleures réalisations sur la base de critères gustatifs, environnementaux, budgétaires et esthétiques. Le public sera également invité à voter. Toutes les équipes seront récompensées et recevront des cadeaux cuisine. Inscription avant le 1^{er} novembre 2014! Attention : places limitées!

AGEDEN

Sylvie Veslin - ☎ 04 76 23 53 59
Courriel : sveslin@ageden38.org
www.ageden38.org

SOLIDARITÉ

Téléthon

Les 5 et 6 décembre, à la Pléiade

Organisé par l'association "S'unir pour réussir", en collaboration avec la municipalité de Saint-Pierre d'Allevard et d'Allevard, représentée par Virginie Lagarde (Conseillère Municipale déléguée à la solidarité, au protocole, au petit patrimoine et aux journées nationales), le Téléthon 2014 se déroulera à La Pléiade les 5 et 6 décembre 2014.

Au programme, de nombreuses animations et démonstrations mises en place par les acteurs économiques et les associations du Pays d'Allevard: concert des Trompes de chasse, de l'Harmonie d'Allevard, démonstration de country, chant avec la chorale du Pays d'Allevard, danse orientale avec Manon dans son Monde, Zumba, massage avec Élodie Terret, ostéopathe (participation libre), atelier maquillage...

Le fil rouge de cette édition sera le tournoi sportif de dodgeball dont les équipes seront composées des adhérents des associations sportives et culturelles (inscription : sonia.feyrit@gmail.com).

Restauration rapide, vente de kurtos, buvette.

L'intégralité des dons récoltés sera reversée à l'Association Française contre les Myopathies

Renseignements:
Virginie Lagarde
v.lagarde@allevard.fr

www.afm-telethon.fr

ASSOCIATION

Ski Club Allevardin

Bourse aux skis et matériel de glisse

Samedi 15 novembre, de 9h à 18h non-stop
Maison des Forges, salle Charrière
Dépôt de matériel : vendredi 14 novembre de 12h à 18h
☎ 06 89 43 72 10
Inscription au club : samedi 15 novembre

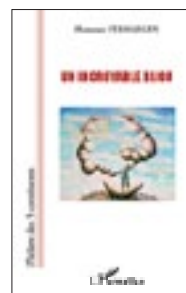


Assemblée générale

Vendredi 14 novembre, à 19h
Mairie d'Allevard, salle Veyton

ÉDITION

"Un incroyable bijou"



Florestan Verhaegen est un jeune Allevardin, passionné par l'écriture depuis l'âge de 10 ans, "Un incroyable bijou" est la deuxième pièce de théâtre qu'il a écrite. Elle vient de paraître aux éditions "L'Har-

mattan" et est disponible à la librairie Tuliquoi, rue Charamil.

Autour d'un mystérieux "étranger" à la recherche d'un diamant se croisent une galerie de personnages savoureux : un méchant shérif et son lardin, un vieux patron de bar et sa fille, une danseuse ainsi qu'un prêtre excentrique ! Entre violence et poésie, non sans une pointe d'humour, croisant univers western et comics, l'auteur nous embarque dans une histoire "incroyable" !

"Un incroyable bijou"
Florestan Verhaegen
Collection "Théâtre des cinq continents"
90 pages. 11,50 €
<http://artistefv.wix.com/florestanverhaegen>

SOLIDARITÉ

Un Allevardin en mission d'aide au développement au **Burkina Faso**

Johan Michoud suit des études "Environnement - Bâtiment - Energie" à Polytech (Chambéry). Il est également le trésorier



du pôle "Savoie" de l'association nationale "Ingénieurs Sans Frontières". En août 2014, il s'est rendu quatre semaines à Ouahigouya, au Burkina Faso, avec quatre étudiants de sa promotion.

En l'accompagnant financièrement, la municipalité d'Alleverd et d'autres partenaires ont permis à Johan Michoud d'aller jusqu'au bout de son rêve.

Son voyage est l'aboutissement d'un projet mené depuis deux ans par l'association ISF. Les deux premières années, des étudiants ont travaillé sur la qualité de l'eau et des forages existants. Cet été, les étudiants avaient pour mission de repérer les points d'eau et les habitations en milieu rural autour de la ville de Ouahigouya et de les cartographier, à l'aide d'un GPS.

"Au Burkina Faso, la loi dit que tout habitant devrait trouver à 500 mètres de chez lui un point d'eau". explique Johan Michoud. "Notre travail, réalisé en étroite collaboration avec le service "eau et assainissement" d'Ouahigouya, a permis de repérer les faiblesses et d'envisager des forages supplémentaires pour répondre à cette loi et même plus puisque la ville envisage de créer des points d'eau à 300 mètres maximum des habitations."

Au-delà de l'enrichissement professionnel que cette mission lui a apporté, Johan Michoud a su tisser de nombreux liens avec la population locale et pu découvrir la région.

Ingénieurs Sans Frontières : www.isf-france.org

ANNONCES

La commune d'Alleverd vend :

Un appartement T4

1^{er} étage - 130 m²

Centre-ville

Chauffage central

Estimation des Domaines :

150 000 euros

☎ 06 77 12 77 12

Deux structures bâchées d'occasion

12 m x 5 m - 4 côtés

Faire proposition

☎ 06 07 52 82 27

NOUVEAU

"Alleverd Sports Shop"

Un magasin de sports ouvre à Alleverd

Deux professionnels du sport, Arnaud Lacombe et Jacques Villard, ouvriront mi-novembre leur magasin de sports "Alleverd Sports Shop", 10 place de Verdun (dans les locaux de l'ancienne "Cave à Vin"). Ils proposeront un service location et vente de divers produits de sport : ski (alpin, fond, rando), snowboard, raquettes à neige, accessoires de sécurité ...

Côté cycles, Alleverd Sports Shop propose un service de réparation et de location de vélos à assistance électrique, dès les beaux jours.

Alleverd étant une station Trail, ce commerce proposera toute une gamme de produits pour les traileurs.

Femmes, hommes, enfants, y trouveront une gamme de vêtements aussi bien sportifs que dans d'autres styles, des marques mais aussi des produits à des prix plus raisonnables.



La boutique est ouverte toute l'année, 7 jours sur 7, de 8 h à 19 h, avec une journée de repos hebdomadaire en inter-saison.

Alleverd Sports Shop
10 place de Verdun

DÉMÉNAGEMENT

Le magasin Tendance s'installe rue des Meuniers

Le 7 juillet dernier, un violent incendie détruisait le magasin Tendance et les appartements de l'immeuble rue Charamil. Grâce à la générosité des commerçants d'Alleverd et de ses amis, Sylviane Dejardin a pu réinstaller sa boutique temporairement, une semaine après le sinistre, au 6 rue des Meuniers. Les travaux de rénovation de l'immeuble devraient se dérouler sur une année. Pleine d'énergie et d'enthousiasme et souhaitant aller de l'avant, Sylviane Dejardin fourmille

d'idées pour l'aménagement de son futur magasin. En attendant la fin des travaux, n'hésitez pas à franchir la porte de sa boutique provisoire pour découvrir du prêt à porter et des accessoires de mode pour hommes et femmes à des prix accessibles.

Boutique Tendance

6 rue des Meuniers ☎ 04 76 97 50 66

Du mardi au samedi. De 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h30



FABRIQUE / BOUTIQUE

"La Savonnerie" ouverte à l'année



Sophie Savioux est la nouvelle propriétaire de "la Savonnerie", désormais ouverte à l'année. Un pari qu'a souhaité relever Sophie Savioux en collaboration avec son conjoint. Dans l'atelier, les savons naturels sont élaborés à base d'huile 100% végétale et contrôlés par un laboratoire pharmaceutique garantissant la qualité des produits. Côté boutique, vous trouverez à "La Savonnerie" toute une gamme de savons fabriqués selon vos goûts et votre type de peau: la ligne

"nature" sans parfum aux couleurs neutres, la ligne "bien-être" aux senteurs multiples et colorée. Sophie Savioux propose également des compositions originales pour le bain, du linge de maison, des objets de décoration. Savons et linges de maisons peuvent être personnalisés selon vos envies. Côté projets, Sophie Savioux a la volonté de développer le marché des entreprises. Dernièrement, elle a réalisé des savons personnalisés pour le "congrès des parachutistes" et pour l'association "Les blouses roses". Sophie Savioux est ravie de sa nouvelle activité: "vendre ce que l'on fabrique est hypervalorisant".

La Savonnerie

2 rue Bernard Niepce ☎ 06 77 75 90 44

Courriel: sophie.savioux@orange.fr

01/10 au 30/04 : mercredi au samedi, 9 h 30 à 12 h / 15 h 30 à 19 h

01/05 au 30/09 : mardi au samedi, 9 h à 12 h / 15 h à 19 h, dimanche, 9 h à 12 h

ATELIER COUTURE

Apprenez la couture à l'atelier "Les P'tites Mains"



Suite aux nombreuses sollicitations de ses clientes, Jeannick Perrier propose des stages et des cours de couture tous niveaux.

Cours de deux personnes :

- 2 demi-journées de 3h : 65 €/pers.

- 5 demi-journées de 3h : 135 €/pers.

Cours particuliers : 19,50 €/heure

Plusieurs thèmes pourront être abordés : réactualisation et personnalisation de vêtements, retouche, transformation d'un patron, fabrication d'un déguisement, apprentissage de la coupe et du montage... et bien d'autres thèmes selon vos besoins.

À ces cours, vous apprendrez à coudre sur une "petite ménagère" mise à votre disposition ou sur votre propre matériel.

Atelier de couture "Les P'tites Mains"

14 rue Charamil ☎ 04 76 92 43 07

Marché de Noël : Dimanche 7 décembre

Plusieurs fois primé par la Chambre de commerce et d'industrie pour la qualité de son animation, le marché de Noël organisé par l'UCAPA (Union des Commerçants du Pays d'Alleverd) se déroulera à la Pléiade, le dimanche 7 décembre, de 10h à 19h.

Une occasion unique de découvrir les stands de nombreux exposants et une multitude d'animations pour les adultes et les enfants (tombola, présence du Père Noël...).

Renseignements : UCAPA ☎ 04 76 97 50 66

ART ET ARTISANAT

Les boutiques éphémères : un coup de pouce aux artistes et artisans qui dynamisent le centre-ville

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité d'Alleverd a souhaité relancer les boutiques éphémères en mettant gracieusement des locaux à la disposition d'artistes et d'artisans, pendant trois mois.

L'association Coloribus, Roland Pons Murielle Ouarab et l'association "Envie de Peindre" ont bénéficié de ce dispositif.

Pour l'association Coloribus, le bilan de leur boutique "Etinc'elles" est globalement positif. Les 14 créateurs du collectif se sont relayés, du 17 juin au 15 septembre, pour accueillir les 1 200 visiteurs qui ont franchi la porte de la boutique, rue Chenal. Si tous les créateurs ont vendu, il existe néanmoins une grande disparité

dans les chiffres d'affaires effectués. Mais l'expérience reste concluante dans la mesure où le risque financier était moindre et la période estivale propice à la vente.

Ébéniste et créateur de meubles en merain, Roland Pons se lançait dans l'aventure pour la deuxième année, avec une prise en charge de la moitié de son loyer par la municipalité. Des œuvres de Laurette Demattéo étaient exposées dans son atelier. Si en 2013, il évoquait le principe des boutiques éphémères comme une démarche positive, réalisée grâce à un démarrage raisonné du point de vue financier, il n'est pas satisfait de sa saison 2014 durant laquelle il n'a effectué aucune vente. Il l'explique par la situation excentrée de son local, rue du petit Pont et une clientèle potentielle qui ne serait pas celle d'Alleverd.

Installée porte Freychet, l'artiste-peintre Murielle Ouarab garde un souvenir positif de cette expérience. Même si elle n'a pas vendu d'œuvres cet été, elle ne le vit

pas comme un échec. L'acquisition d'une œuvre est d'après elle un acte d'achat réfléchi qui peut demander du temps et le métier d'artiste peintre est un long travail de patience. Relativisant, elle apprécie cette initiative municipale qui lui a permis d'élargir sa notoriété et de tisser de nombreux liens avec les Allevardins.

Quant à l'association allevardine Envie de Peindre qui a exposé durant tout l'été dans le local commercial de la rue de la Gorge, elle se dit ravie d'avoir pu exposer les œuvres d'une dizaine de ses membres. Une opportunité de montrer leur savoir-faire mais également des échanges sur l'activité peinture avec les visiteurs.



Un transport scolaire "Le Collet/Alleverd" en expérimentation jusqu'aux vacances de Noël

À la demande de parents d'élèves, le Maire d'Alleverd a sollicité une étude d'opportunité de mise en œuvre d'une ligne de transport Le Collet/Alleverd auprès de la communauté de communes du Grésivaudan. Le coût de cette prestation quotidienne a fait l'objet d'un débat avant d'être adopté par la communauté. Le transport scolaire dessert désormais les hameaux du Guillet, de Preminet du Bessey et du Collet d'Alleverd. Mise en place le 1^{er} octobre 2014, cette ligne fonctionnera à titre expérimental jusqu'aux vacances de Noël. Si sa fréquentation est effective, la communauté de communes poursuivra sa desserte. Sa mise en place répond à une augmentation du nombre d'enfants concernés par le trajet Collet/Alleverd.

CONCERTATION

Vous voulez participer à aider la décision municipale ?

Une instance originale : le conseil communal de développement

Proposé pendant la campagne municipale, la commune va installer dans les prochains mois un conseil communal de développement.

Composé de 15 Allevardins désireux de travailler en amont de décisions importantes pour l'avenir d'Alleverd, ce conseil est ouvert à tout citoyen qui est disposé à travailler sans a priori, sans mot d'ordre, sans arrière-pensée, à élaborer les décisions importantes que le conseil municipal aura à prendre pour le futur.

Par exemple : comment résorber le nombre de logements vacants en centre-ville ? Faut-il s'engager dans la démarche d'un Parc Naturel Régional de Belledonne ? Comment accroître encore la mobilisation des habitants et des agents économiques aux enjeux touristiques de la commune ?

Le conseil de développement sera chargé par le conseil municipal d'engager son travail, qui devra être rendu dans les six mois au plus. Son travail sera présenté par ses soins devant le conseil municipal et rendu public.

Cette démarche, aussi originale que la mise en place d'un conseil cantonal des jeunes (voulu par notre conseiller général et aujourd'hui, toujours unique en France), doit permettre de construire les bases d'une démocratie élaborative.

Toute personne intéressée pour participer à ce conseil peut écrire ses motivations à : Monsieur le Maire d'Alleverd, Conseil communal de développement Mairie Place de Verdun - 38580 Alleverd-les-bains

RÉUNION PUBLIQUE

Pour une amélioration du transport en Grésivaudan



Le Grésivaudan organisera à Alleverd une réunion de concertation portant sur son PDU (Plan de déplacements Urbains) : **le jeudi 20 novembre, en mairie, salle du Conseil, de 19h à 21h** Après une phase de diagnostic de territoire, la communauté de communes élabore un scénario pour l'organisation des déplacements de demain sur le Grésivaudan. Ce scénario sera présenté aux habitants pour recueillir leurs remarques et les intégrer au plan d'actions qui sera mis en place au printemps prochain.

STATIONNEMENT

Place de Verdun : stationnement interdit le jeudi matin

Tous les jeudis matins, le stationnement est interdit Place de Verdun pendant le marché. Jusqu'à présent signalée par des panneaux mobiles dès le mercredi après-midi, cette interdiction fera dorénavant l'objet de panneaux fixes installés place de Verdun. Cette initiative évite une intervention hebdomadaire du personnel communal et d'obstruer le parking dès les mercredis après-midi. Soyez donc vigilant afin de permettre le bon déroulement du marché tous les jeudis, de 6 h à 14 h.

CONCERTATION

Conseils de quartiers : premières réunions planifiées



En juillet, les élus d'Alleverd avaient invité les Allevardins à s'inscrire aux conseils de quartier (journal municipal n°131). 43 habitants ont répondu à cette initiative municipale, née de la volonté d'une gouvernance modernisée.

Huit premières réunions —une par quartier— sont d'ores et déjà planifiées, d'ici la fin de l'année, en mairie d'Alleverd.

Cette première rencontre entre les élus et les participants sera l'occasion d'aborder les principaux sujets de préoccupation des habitants et de désigner un ou plusieurs rapporteurs par quartier.

PHILIPPE LANGENIEUX-VILLARD

“Il faut dire la vérité : Nous avons



L'Allevarدين : depuis plusieurs semaines, vous évoquez des restrictions budgétaires très importantes : à quoi les Allevarدين peuvent-ils s'attendre ?

Philippe Langénieux-Villard : La situation nationale est catastrophique et ses conséquences viennent remuer tous les villages de France. La progression du chômage depuis un an dans le Grésivaudan est de plus de 7 % alors que la moyenne régionale est de 3,2%. La diminution décidée des dotations de l'État de 11 milliards vers les collectivités territoriales entraîne une baisse de 560 000 euros pour notre commune dans les deux prochaines années, soit plus de 300 euros par foyer fiscal. La dette de la France dépasse 2 000 milliards d'euros, soit plus de 30 000 euros par habitant. À titre de comparaison, la dette de la commune, qui concerne nos investissements depuis 20 ans représente moins de 4 500 euros par habitants...Bref ! Plusieurs communes du Grésivaudan ont demandé la tutelle du Préfet, c'est-à-dire qu'elles ont admis être en cessation de paiement.

Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes doit s'agrandir vers l'Auvergne et donc, s'éloigner de nous. Le département de l'Isère, lui, doit disparaître, comme notre canton, qui sera assimilé dès mars prochain à ceux de Goncelin et du Touvet. Ces bouleversements compliquent les démarches de financement et la clarté des responsabilités.

Vous n'avez jamais jusqu'ici, fait preuve d'autant de pessimisme

Les banques sont de plus en plus frileuses à prêter à nos entreprises, la saison estivale a été médiocre compte tenu du mauvais temps. Notre hôtellerie souffre comme jamais malgré la bonne tenue de l'établissement thermal et du Collet. Le nombre de familles en difficulté croît de manière très inquiétante.

Je suis désolé de voir des acteurs économiques nécessaires à notre rayonnement, ne pas jouer le jeu du tourisme qui est pourtant notre seule chance de développement : comment Allevard peut-elle prétendre être accueillante quand les deux principaux établissements de la place principale baissent leurs rideaux à

20 heures, y compris le 14 juillet ? Pour détruire notre image et saborder les efforts de tous, il n'en faut pas davantage ! Quand vous pensez que nous n'osons pas allonger la saison thermale parce que la ville est trop triste à compter du 1^{er} octobre... Cette situation va mériter débat dans les prochaines semaines. Être responsable public, cela ne peut pas consister à expliquer sans cesse que "tout va bien Madame la Marquise"... Depuis plusieurs mois, j'alerte les institutions supérieures du Département et de l'État sur une dégradation que je considère dangereuse et totalement non maîtrisée. Au plan communal, nous allons devoir poursuivre et amplifier les économies. C'est notre seule manière de garantir une possibilité de relance dans deux ans au mieux. D'ici là, nous devons refuser beaucoup de sollicitations, nous concentrer sur les structures fondamentales (cantine, petite enfance, écoles...) et veiller à préserver les services essentiels.

Cela signifie-t-il une augmentation de la fiscalité ?

Les Allevarدين ne comprendraient pas que nous fassions l'inverse de ce que nous avons promis voilà moins d'un an ! Les taux de notre fiscalité ne bougeront pas. Cela fait sept ans qu'il en est ainsi. En revanche, il faut trouver près de 560 000 euros pour faire face aux baisses de dotations de l'État, et nous allons nécessairement revoir un nombre important de dotations. Il s'agit d'un effort pour au moins deux ans. La crise ne peut pas concerner la France entière, toutes les communes, et nous épargner comme par miracle. Notre souci doit consister à être équitables dans les efforts demandés aux uns et aux autres.

Pouvez-vous donner quelques exemples concrets ?

Nous allons être contraints de diminuer les subventions destinées aux associations. Nous allons également travailler

deux années difficiles à traverser”

à alléger nos charges de personnel au maximum, ainsi que tous les postes budgétaires où il est possible d'économiser sans décourager ou déstabiliser le service public. Tout ce qui n'est pas indispensable sera reporté à plus tard. En 2015, nous limiterons l'investissement au très strict nécessaire. La chaussée, qui est très endommagée en de nombreux endroits, constituera l'une de nos rares priorités. Sur le plan fiscal, nous allons mettre en responsabilité les propriétaires de logements vacants ; posséder une maison volontairement vide, c'est du gaspillage et une injustice, une charge collective et un scandale humain.

L'intercommunalité est-elle en mesure, dans ce contexte, d'atténuer les effets de la crise ?

L'intercommunalité n'est pas une baguette magique. Elle subit les mêmes restrictions que les communes en ce qui concerne les dotations de l'État. Personnellement, je ne suis pas favorable à ce qu'elle prenne trop vite trop de nouvelles compétences, qui vont coûter cher en fonctionnement. Elle doit garder sa capacité à investir dans des projets lourds

et nécessaires au développement de nos communes.

Je suis également très inquiet de la manière dont le conseil général se défait de ses responsabilités. Par exemple, la suppression annoncée de la ligne 6 200, remplacée en septembre 2015 par un service plus lent et moins efficace, mobilise déjà plusieurs communes dont Allevard.

Il est évident aussi que l'intercommunalité d'un parc naturel régional de Belledonne n'est plus d'actualité, puisque ni la région ni le département – qui sont partenaires essentiels d'un tel projet – ne sont en mesure de s'engager à long terme.

Vous avez pourtant fait campagne en parlant beaucoup de la communauté de communes du Grésivaudan et en affirmant qu'elle vous soutiendrait !

C'est exactement ce qu'elle fait. En prenant la compétence de notre crèche-halte garderie dès janvier 2015, en créant la ligne scolaire Allevard-Le Collet, en réalisant les travaux du cheminement entre le

collège et le futur gymnase, en finançant l'ultime étude sur le téléporté, la communauté du Grésivaudan et son Président Francis Gimbert nous apportent des réponses concrètes et claires. De son côté, et malgré les retards que je juge coupables, le département avance enfin sur le futur gymnase et sur le centre routier intercommunal. Je n'ose pas trop m'engager encore sur des dates, ayant été trop souvent déçu des paroles prononcées par l'exécutif départemental...

Et les gros projets ? Téléporté, lac du Flumet, musées ?

Pour le lac du Flumet, j'ai rencontré le Président d'EDF, puis, avec le Maire de Saint Pierre d'Allevard, le directeur régional d'EDF Michel Vogien qui a pris des engagements et donné des dates. Je crois convenable de lui laisser le soin d'annoncer lui-même les décisions qu'il est en train de prendre : je peux juste indiquer qu'elles sont bonnes.

L'enthousiasme autour de nos musées, nous le voyons davantage hors d'Allevard qu'ici même ! C'est pourquoi, en accord avec les associations qui les soutiennent, les musées de Pinsot et d'Allevard doivent s'ouvrir à de nouvelles ambitions, pour bénéficier des moyens et de l'envie de culture qu'exprime globalement le territoire du Grésivaudan.

Enfin, le projet de téléporté est toujours à l'étude. Le Président de la Communauté de communes l'a évoqué comme une hypothèse lors de son discours au centre thermal d'Allevard le 5 septembre dernier. Mais rien ne sera engagé tant que la conviction de son rôle puissant pour le développement touristique du secteur ne sera pas partagée par les élus de l'ensemble du Grésivaudan. Ne comptez pas sur moi pour gaspiller l'argent public, comme d'ailleurs, je n'entends pas que le canton d'Allevard abandonne ses ambitions, dès lors qu'elles peuvent créer de la richesse, de l'emploi et de l'activité sur place.

Une rigueur sept fois plus forte que les services de l'État lui-même

“Chaque habitant de nos villes et de nos villages, à un moment ou à un autre, subira les conséquences de cet acharnement qui ne peut s'expliquer que par la domination d'“experts” ignorant la réalité de la vie des gens, sur des élus et des ministres qui semblent malheureusement avoir perdu le sens commun. Car lorsque tel ministre proclame qu'“aucun effort supplémentaire ne sera demandé aux Français”, il ne dit pas la vérité. L'effort qui sera demandé à chacun d'entre nous, ce sera notamment d'être confronté au quotidien à la baisse obligée du niveau de service public : moins de places en crèches, moins de personnel dans les écoles, moins de prestations aux seniors, moins d'entretien des espaces publics, moins de transports publics, moins d'ouverture des équipements culturels, moins de fréquentation des installations sportives, moins d'animation pour tous...”

Philippe Laurent, Maire de Sceaux, Trésorier de l'Association des Maires de France

Enfance/jeunesse : les services à v

Cantine, garderie, accueil de loisirs, étude surveillée, ATSEM en maternelle, séjour d'été, Temps Aménagements Périscolaire (TAP), écoles de musique, des arts, du sport, relais assistantes maternelles, crèche halte-garderie, bibliothèque, cinéma : ces services, pour une grande partie dédiés à l'enfance et à la jeunesse, permettent aux parents de conjuguer vie active et familiale, et aux plus jeunes un accès au sport, à l'art, à la lecture, à l'aide aux devoirs, à des vacances estivales, à l'apprentissage de la musique, ou encore à l'actualité cinématographique.



Si l'on comptabilise les services en direction de l'enfance et la jeunesse, (hors cinéma et bibliothèque), associés aux coûts des écoles maternelles et élémentaires, Allevard dépense chaque année près de **570 000 €**. Si ces prestations sont souvent payantes pour les utilisateurs, ce n'est qu'une partie du coût auquel ils participent, la commune prenant à sa charge le reste.

Toutes les communes ne sont pas égales en matière de services publics, car si la dépense pour les écoles maternelles et élémentaires revient obligatoirement aux

communes (sauf ATSEM), chacune est libre de faire ses choix en matière de service à la population. À Allevard, ils sont nombreux, un choix de qualité de vie, d'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

Les services scolaires, péri-scolaires

En cette rentrée de septembre, 1 197 élèves ont intégré un établissement scolaire à Allevard : 497 au collège, 166 au lycée du Bréda, 131 à l'école Saint-Hugues, 255 à l'école primaire, 138 à l'école maternelle.

L'enseignement public du 1^{er} degré relève de la compétence de la commune. Les locaux lui appartenant, elle assure financièrement la construction, les réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. Seuls les salaires des enseignants sont à la charge de l'État.

Quel coût pour la commune ?

> **En primaire : 407,70 €** par an et par enfant soit **111 303 €** pour l'ensemble des élèves (2013).

> **En maternelle : 1 372,99 €** par an et par enfant soit **192 218 €** pour l'ensemble des élèves (2013).

Le coût est beaucoup plus important pour les maternelles, la commune ayant jusqu'à présent assisté les enseignants d'un personnel communal ATSEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles) dans chaque classe, ce qui représente un coût salarial de **151 547 €**.

Pour un parent qui travaille ou qui n'a pas la disponibilité d'assurer les temps péri-scolaire, de nombreux services sont à leur disposition :

> La restauration scolaire

260 repas par jour sont servis au restaurant scolaire pour les maternelles et primaires, auxquels est associée l'école Saint-Hugues. Ce service communal est assuré par **10 agents**.

Coût pour la commune (2013): 126 000 €.

otre service



Les tarifs sont votés par le conseil municipal. D'une commune à l'autre, ils varient : tarifs famille nombreuse, au nombre d'enfants fréquentant la cantine, au quotient familial (dont les barèmes sont différents d'une commune à l'autre) (graphique ci-dessous).

> Garderie périscolaire, accueil de loisirs, étude surveillée, séjours, TAP, accueil jeunes

Pouvoir faire garder ses enfants avant ou après l'école, les mercredis, durant les vacances scolaires, est essentiel pour

les parents qui travaillent. Ce n'est pas une obligation pour la commune, mais ce service a été développé dans le souci de permettre aux familles de conjuguer vie professionnelle et vie familiale.

> La commune organise une **garderie périscolaire** le matin et en fin d'après-midi.

> Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'**accueil de loisirs** assure des activités pour les enfants.

> Après l'école, une **étude surveillée** permet aux enfants de faire leurs devoirs avec l'aide d'un adulte.

> Les nouveaux **Temps d'Aménagement Périscolaire (TAP)** ont été mis en place en cette rentrée 2014. Les TAP sont encadrés par **9 agents en primaire et 6 agents en maternelle** (ATSEM + BAFA). Ils sont financés par une aide forfaitaire de l'État : 50 € par enfant scolarisé en primaire et en maternelle, une aide de la CAF (0,80 €/heure par enfant), les familles à hauteur de 20 % du coût, le reste étant pris en charge par la commune. Un bilan finan-

cier global s'effectuera en fin d'année scolaire et permettra de chiffrer le coût réel de cette réforme.

> Allevard est l'une des dernières communes du Grésivaudan à proposer aux jeunes un **séjour estival**. Chaque été, **30 jeunes âgés de 11 à 17 ans**, partent grâce au séjour organisé par le service jeunesse. Au programme : des activités encadrées par des intervenants diplômés. Possibilité d'occuper les enfants durant les vacances pour les parents qui travaillent et de permettre à des jeunes qui n'ont pas la chance ou l'opportunité de partir avec leur famille, durant les vacances estivales. Ce service bénéficie de tarifs au quotient familial.

Tous ces services sont coordonnés par le **Service jeunesse** qui accueille également le public jeune et adulte dans ses locaux pour un **accès à des ordinateurs, à internet, à des informations relatives aux jeunes**. Ce service assure également une **formation d'accès à internet** pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec le web.

Coût d'un repas pour une famille nombreuse dont deux enfants fréquentent le restaurant scolaire
QF = 1 200 €*



Coût d'un repas pour une famille de deux enfants dont un enfant fréquente le restaurant scolaire
QF = 1 200 €*



Coût d'un repas pour une famille de deux enfants dont les deux enfants fréquentent le restaurant scolaire
QF = 450 €*



(*) Un coefficient familial a été retenu afin de pouvoir procéder à un comparatif entre différentes communes qui appliquent ou pas un tarif au coefficient familial

Toutes ces prestations sont financées, pour partie, par les familles utilisatrices, la Caisse d'Allocations familiales de l'Isère et la commune d'Allevard à hauteur d'un tiers chacun.

Coût pour la commune (2014) : 42 000 €.

Les services à la petite enfance

> Le Relais Assistantes Maternelles

Créé en 2002, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu destiné à **valoriser et accompagner l'accueil du jeune enfant** au domicile des assistantes maternelles qui reçoivent un soutien et un accompagnement dans leur pratique.

Ce lieu leur donne la possibilité de se rencontrer et d'échanger, de participer à des ateliers éducatifs communs. **Les parents et les futurs parents** peuvent y recevoir gratuitement des **conseils** et des **informations**. Le RAM du Pays d'Allevard concerne quatre communes : Allevard, Saint-Pierre-d'Allevard, La Chapelle du Bard, Môretel de Mailles. En 2013, **28 assistantes maternelles et 85 enfants**.

Coût pour la commune(2013) : 12 251 €



> Le multi-accueil "Les Petits Loups"

Le multi-accueil "Les Petits Loups" accueille les **enfants de 10 semaines à 6 ans**, pour une **garde régulière ou occasionnelle**. **8 agents** sont au service de **24 enfants**.

Coût pour la commune (2013) : 36 000 €.

Ce lieu deviendra au 1^{er} janvier 2015 un service de la communauté de communes du Grésivaudan, ce qui ne veut pas dire qu'il n'aura plus de coût pour Allevard. Son coût de fonctionnement viendra en déduction de la dotation de la communauté de communes.

Les écoles municipales

> L'école municipale de musique

Sur les 47 communes du Grésivaudan, **14 villes** bénéficient d'une école de musique. Certaines communes participent au fonctionnement des écoles des communes voisines ce qui permet à leurs habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel. Rares sont encore les écoles municipales. Allevard est l'une des communes faisant l'effort le plus important pour faciliter l'accès à l'instruction musicale, notamment aux revenus modestes. En moyenne, un

Comparaison des tarifs résidents de quelques écoles de musique dans le Grésivaudan

| | École d'Allevard | École du Touvet | | | | École de Crolles | | École de Villard-Bonnot | | |
|--------------------------------|------------------|-----------------|------------|----------|-------------|------------------|----------------|-------------------------|------------|---------|
| | | Le Touvet | Le Cheylas | Goncelin | La Terrasse | Crolles | Bernin | Villard Bonnot | Le Versoud | Frogès |
| Formation musicale | 76 € | 190 € | 190 € | 190 € | 190 € | 240 € | 294 € | 317 € | 317 € | 317 € |
| Formation instrumentale | 111 € | 300 € | 300 € | 390 € | 520 € | *240 € à 571 € | *704 € à 966 € | **446 € | **446 € | **446 € |
| Location instrument | 121 € | | | | | ***220 € | ***220 € | | | |

(*) Selon cycle - (**) Formation musicale + instrument - (***) 1^{re} année seulement



élève fréquentant l'école de musique, coûte **985 € par an** à la commune. En 2013, **169 élèves** en 2013 étaient accompagnés par **10 enseignants**.
Coût pour la commune (2013) : 166 588,14 €.

> L'école municipale des arts

Depuis plusieurs années, la commune a créé une école des arts. Cette initiative unique dans le Grésivaudan s'adresse à tous les âges. L'inscription des enfants ou adolescents est toujours très importante. **Six professeurs** se partagent **150 élèves** pour l'enseignement de la peinture, la poterie, la sculpture sur bois, la création artistique sous ses différentes formes. Là encore, un effort important au niveau des tarifs est fait en faveur des Allevardins afin de permettre l'accès à tous.

Coût pour la commune (2013) : 38 000 €

> L'école municipale des sports

La Municipalité d'Alleverd met à disposition des écoles primaires un **éducateur sportif qualifié** pour l'organisation et l'enseignement des séances d'éducation physique et sportive, ainsi que pour l'association sportive de l'école (USEP).

En dehors du temps d'école et durant les vacances scolaires, l'école municipale

des sports a pour vocation de **proposer des activités sportives multiples aux enfants** afin de les aider au développement de leur motricité et de leur sociabilité. Un accès au plus grand nombre est aussi privilégié afin de permettre à tous les enfants la pratique sportive.

Coût pour la commune (2013) : 10 000 €



Retrouvez tous les coûts des services aux usagers sur www.alleverd.fr

PETITE ENFANCE

Le multi-accueil "Les petits Loups" deviendra communautaire au 1^{er} janvier 2015



Depuis 2009, 47 communes du Grésivaudan, dont Alleverd, sont regroupées en une administration intercommunale "Le Grésivaudan", basée à Crolles, qui est dotée de plusieurs compétences dont la petite enfance.

Le conseil municipal d'Alleverd a demandé le transfert du multi-accueil "Les petits loups" qui a été accepté par les élus du Grésivaudan.

Au 1^{er} janvier 2015, cette structure sera intégrée à la communauté de Communes du Grésivaudan aux côtés de 12 multi-accueils déjà présents.

Quels changements ?

> Le bâtiment sera mis à disposition de la communauté de communes du Grésivaudan qui aura à sa charge son entretien, ses travaux et d'éventuels futurs investissements.

> Les tarifs seront alignés sur ceux déjà pratiqués par l'intercommunalité

> Le personnel bénéficiera d'une pro-

fessionnalisation grâce à des possibilités accrues en termes de formation et d'échanges inter-structures.

> En cas d'absence du personnel, la communauté de communes dispose d'un personnel de remplacement.

Comme lors de toute délégation, la commune d'Alleverd verra sa dotation versée par la communauté de communes amputée d'une partie correspondant à la charge de cette structure mais garantit ainsi une pérennité de ce service à la population, à l'heure où les investissements pour une commune sont de plus en plus difficiles d'un point de vue financier.

JEUNESSE

Un nouveau restaurant scolaire dans les locaux du pôle Enfance/Jeunesse



Depuis la rentrée scolaire 2014, les élèves d'Allevard bénéficient d'un nouveau restaurant scolaire comme cela a été annoncé depuis près d'un an.

Avec l'acquisition de l'ancien collège Flavius Vaussenat par le lycée professionnel du Bréda, la municipalité a dû transférer le restaurant scolaire dans les locaux du pôle Enfance/Jeunesse. Ce nouvel espace bénéficie d'une cuisine professionnelle et de deux salles de restauration. Une attention particulière a

été portée à l'insonorisation du bâtiment permettant aux 200 enfants qui le fréquentent de déjeuner dans une ambiance paisible. Le nouveau restaurant scolaire a été visité le jour de la rentrée par Philippe Langenieux Villard et Marie-France Montmayeur, adjointe déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire, Bernard Anselmino, adjoint délégué au personnel, Jérôme Payan, directeur du service jeunesse, Laurent Roy, le chef cuisinier et le personnel de la cantine.

GYMNASSE

Le cheminement piéton enfin réalisé



Après des mois d'échanges et de négociations, le cheminement piéton exigé par le conseil général de l'Isère pour pouvoir construire le gymnase, est enfin construit ! Réalisé par la communauté de communes du Grésivaudan, le passage piéton sécurisé permettra aux collégiens de se rendre du collège au futur gymnase (implanté sur le stade actuel à côté de la piscine d'Allevard).

La séparation du trottoir en deux parties a été imposée par le conseil général, une exigence incontournable sous peine de ne jamais voir la construction du gymnase à Allevard.

Après la consultation des entreprises, le Département devrait lancer la construction du gymnase au cours du premier trimestre 2015.

LE COLLET

Des travaux de grande ampleur sur la route du Collet



Plusieurs routes du Grésivaudan se sont détériorées depuis 2013 en raison d'épisodes pluvieux ou neigeux importants et répétés. Ce fut le cas pour la RD 109 (route du Collet) en fé-

vrier 2014. Une étude géologique a été réalisée par le Conseil général de l'Isère afin d'analyser la situation et de prévoir les travaux les plus adaptés.

Un budget important devra être consacré par le Département pour sécuriser la RD 109. En effet, le coût des travaux s'élèverait à 300 000 € (hors étude), en 2014. Le premier chantier a débuté en septembre, après le croisement de l'Epeluat, avec la mise en place d'une circulation alternée pendant la durée du chantier. Suivront des travaux au km 7,4.

Les glissements au km 3,4 et 8,3 resteront balisés pour cet hiver. Dans l'attente

des travaux définitifs, les séparateurs modulaires seront remplacés par des dispositifs béton. D'autres travaux sont envisagés pour 2015, pour un montant évalué à 700 000 €.

Cette problématique de la dégradation des routes de montagne et la coupure de la RD 109 en février dernier après le glissement démontrent que le projet d'une liaison par câble entre Allevard et le Collet est une réponse opportune, assurant un moyen de transport permanent et sûr, face aux routes de nos montagnes qui se dégradent de plus en plus.

Le centre Sport Santé inauguré le 5 septembre



Huit mois après son ouverture, le centre sport et santé attire toujours plus de nouveaux clients. L'objectif de 100 adhérents pour décembre 2014 est largement atteint, puisque 163 personnes bénéficient déjà de cet outil polyvalent alliant sport, bien-être et santé. Cet espace est également très apprécié par les curistes puisque 189 d'entre eux ont pris une adhésion durant leur cure.

Le 5 septembre dernier, Monique Hilaire, président-directeur général et Philippe Langenieux-Villard inauguraient le centre sport et santé, en présence de François Brottes, député, Francis Gimbert, président de la Communauté de Communes du Grésivaudan, du conseil municipal d'Allevard et des élus du Pays d'Allevard. Adhérents du centre sport et santé, présidents des associations allevardines et élus des communes du Grésivaudan étaient également présents.

“Nous avons entre les mains une salle de sport et de rééducation hors norme”

Pour Monique Hilaire, “le centre sport et santé est précieux à plus d'un titre. Il permet d'envisager le développement de l'espace détente, la mise en place de nouveaux protocoles thermaux, d'aller

plus loin sur le terrain de la rééducation (post opératoire et soin balnéo), de développer le panel de la clientèle. Il répond aussi à une demande locale et surtout, il garantit une ouverture des Thermes d'Allevard à l'année. Nous avons entre les mains, une salle de sport et de rééducation hors norme: un petit bijou dans son écrin de verdure”.

Monique Hilaire attend beaucoup du projet Téléporté entre Allevard et le Collet encore à l'étude et soutenu par la Communauté de Communes du Grésivaudan. “Avec le téléporté, les Thermes ne seront plus qu'à 10 minutes du Collet. Il per-

mettrait de mettre en place facilement et durablement des produits touristiques alliant les activités de sport d'hiver et le thermalisme.

“Le développement touristique de notre canton passe par la mise en place de tels projets”

Philippe Langenieux-Villard souligne l'importance du centre sport et santé dans le développement de l'activité thermale et du tourisme en général. “L'économie touristique est primordiale pour le maintien des emplois (directs et indirects) sur notre territoire et le centre de remise en forme va contribuer, sans aucun doute, à l'essor de ce secteur. Je reste convaincu que le développement touristique de notre canton passe par la mise en place de tels projets (centre de remise en forme, station trail) qui permettent de diversifier notre offre de loisirs et donnent une image dynamique du Pays d'Allevard.”

Le centre sport et santé représente un investissement d'environ 1,15 million d'euros (avec l'achat du foncier) qui été financé par la Communauté de Communes du Grésivaudan (312 000 €), le Conseil Général de l'Isère (364 000 €), l'Établissement thermal (246 000 €), la commune d'Allevard (228 000 €).

La saison thermale 2013/2014 en chiffres

Dans un contexte difficile -avec des cures thermales de moins en moins prescrites et le pouvoir d'achat des curistes en nette diminution-, les thermes d'Allevard peuvent s'enorgueillir d'avoir réussi à stabiliser la fréquentation de l'établissement, avec une augmentation de + 0,8%, cette année, soit 4 000 curistes accueillis.

Comme dans beaucoup de stations thermales françaises, les cures ORL sont à la baisse. En effet, les médicaments sont préférés à ces cures dont la durée (trois semaines) n'est pas toujours compatible avec le temps libre dont dispose le curiste.

La fréquentation des cures de rhumatologie est, quant à elle, en augmentation (+ 1,79 %), notamment la cure “fibromyalgie” (+ 21 %).

Pour Monique Hilaire, “La richesse des Thermes repose sur le professionnalisme de son personnel. La mise en place de nombreux protocoles nous a permis d'être reconnu par le milieu scientifique et médical”.

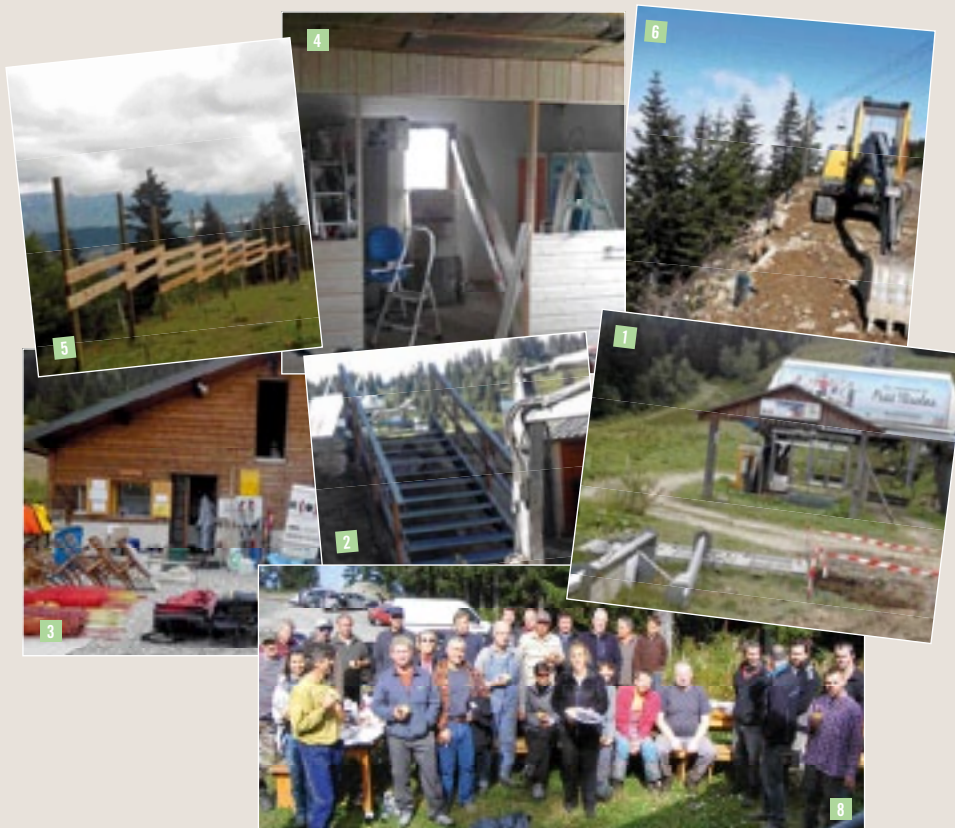
Pour preuve, l'AFRETH (association de recherche sur le thermal) a sélectionné Allevard et Uriage parmi toutes les stations thermales Rhône-Alpes pour la réalisation d'une étude sur la fibromyalgie.

L'étude “Thermalgi” a été lancée en 2014 et se poursuivra sur trois ans.

AMÉNAGEMENT

Les travaux de l'été en images

Sous la direction d'Éric Clavilier et de Fabrice Cohard, l'équipe du service technique du SIVOM a réalisé de nombreux aménagements avant l'ouverture de la station prévue le 20 décembre.



1 Le Grand Paul

Pour éviter les files d'attentes, permettre le nivellement du sol pendant l'hiver et un confort d'embarquement supérieur, quatre portiques d'accès suspendus ont été réalisés.

Coût : 40 000 €.

2 Le Chalet des écoles

Le chalet accueillant les écoliers et les clubs de ski du Grésivaudan bénéficie désormais d'un escalier d'accès neuf et d'un toit en bac acier. Coût : 2 000 €.

3 Le poste de secours

Suite à un impact de foudre l'ayant partiellement détruit en juillet, le poste de secours a été entièrement remis en état.

Coût : 40 000 €.

4 Aux ateliers

Des bureaux ont été créés aux ateliers techniques.

5 Les barrières en bois

Pour privilégier l'esthétique et amoindrir le travail des agents à chaque saison, les filets de protection et de sécurité ont été remplacés par des barrières en bois.

6 L'Embrune

La piste de l'Embrune a été entièrement stabilisée.

7 Ski nocturne

Des éclairages installés à Fontaine-Terre raviront les adeptes du ski nocturne qui bénéficieront cet hiver d'un plus grand terrain de jeu.

8 Débroussaillage

Une quarantaine de bénévoles des clubs de ski du Pays d'Allevard et des environs ont participé à une opération de débroussaillage sur les pistes de Prérond et de Fontaine-Terre.

NOUVEAUTÉ



L'achat du forfait en ligne, c'est moins d'attente et plus de ski !

C'est la grande nouveauté de la saison 2014/2015 : désormais, grâce à l'achat en ligne des forfaits de ski, les clients gagneront du temps. Ils accéderont au domaine skiable sans avoir à passer par les points de vente du Collet. Le principe est le suivant : le client devra préalablement se procurer un badge (disponible dans les points de ventes ou par correspondance), qui se recharge sur le site www.lecollet.com

D'une durée de cinq ans, ces nouveaux forfaits de ski utilisent la technologie mains-libres. Ces badges, une fois rechargés sur internet, s'activeront automatiquement lors des passages aux remontées mécaniques. Avec un investissement de 40 000 euros, le Collet d'Allevard espère atteindre 5% de vente en ligne la première année et 15 % les années suivantes. Un vrai challenge pour Christine, Françoise et Corinne qui travaillent à la mise en place de ce nouveau dispositif depuis plusieurs semaines.

ALLEVARD

Les hôpitaux d'Allevard dans la Grande

Un épisode qui illustre l'engagement des populations civiles du canton qui se sont mobilisées pour accueillir les blessés et subvenir à leurs besoins matériels.

La Première Guerre mondiale a marqué par sa violence inédite qui eut pour conséquence le sacrifice de toute une génération. Le chiffre le plus souvent retenu est celui du nombre de morts, estimé pour la France à près d'un 1 700 000. Mais la férocité des combats et l'avènement de nouveaux armements ont également fait un nombre considérable de blessés militaires que l'on estime en France à 4 266 000 sur l'ensemble du conflit. Face à l'afflux de blessés et devant la gravité et la diversité des blessures et des maladies (typhus, tétanos...), les hôpitaux initialement prévus sont rapidement saturés. Afin de pallier le manque de place, de nouveaux hôpitaux sont créés dès septembre 1914 un peu partout à l'arrière.

De statuts différents, ces établissements reçoivent en convalescence les blessés et malades ayant déjà reçu les soins les plus urgents. Ainsi, les lits des hôpitaux principaux se libèrent pour recevoir de nouveaux blessés arrivant du front.

Le département de l'Isère ne fait pas exception et en 1916, on comptabilise 125 hôpitaux en plus de l'hôpital militaire et de l'hôpital civil de Grenoble. 10 d'entre eux sont des hôpitaux complémentaires gérés par le Service de Santé de l'armée, 13 sont des hôpitaux auxiliaires gérés par les sociétés d'assistance aux malades et aux blessés militaires et 102 sont des hôpitaux bénévoles, créés par des personnes morales publiques ou privées ou encore grâce à des initiatives personnelles. Mais tous les hôpitaux bénévoles qui ont reçu l'aval du Service de Santé de l'armée ne bénéficient cependant pas toujours de personnel soignant qualifié en dehors des médecins. Face à la multiplication des problèmes sanitaires, une vaste réforme est organisée fin 1915 qui conduit à la fermeture de nombreux hôpitaux bénévoles en France.

Les hôpitaux d'Allevard

Le Service de Santé de l'armée encourage l'implantation d'un hôpital à Allevard. En effet, l'activité thermique de la ville assure la présence sur place de médecins et d'infrastructures propices à l'accueil de convalescents (lits, linge...). Par ailleurs, l'accessibilité d'Allevard par voie ferrée depuis la vallée du Grésivaudan est également un critère indispensable à la création d'un hôpital. La ligne du P.L.A reliant Pontcharra à Allevard a en effet grandement facilité l'acheminement des blessés. Allevard accueille des soldats convalescents sur plusieurs sites. Dès septembre 1914, un hôpital complémentaire d'une

capacité de 300 lits est aménagé dans l'établissement thermal mais son activité s'interrompt rapidement à cause de la difficulté à chauffer les lieux en hiver. En effet, ce bâtiment n'était utilisé qu'aux beaux jours pour les saisons thermales et ne disposait pas de moyen de chauffage. Au printemps 1915, l'accueil des soldats reprend. Ils sont alors installés dans des hôpitaux annexes aménagés dans le Casino et dans des hôtels inoccupés. En effet, le 3 mars 1915, un hôpital bénévole d'une capacité d'environ 30 lits ouvre dans le Casino d'Allevard dans lequel officie le médecin allevardin Edmond Chataing. Géré et financé de façon indépendante, cet hôpital fait appel au concours généreux de la population tant pour le personnel que pour le linge, l'alimentation, etc. Cet hôpital ferme ses portes le 20 octobre 1915, probablement parce qu'il ne dispose pas non plus de système de chauffage.

Deux hôtels servent d'annexes à l'hôpital du Casino. L'Hôtel de France situé rue des Fossés qui dispose d'environ 45 lits et l'Hôtel de Suisse et du Dauphiné situé rue des Bains qui peut accueillir 55 soldats. Ces deux hôpitaux initialement gérés par des bénévoles changent de statut le 15 décembre 1915 et deviennent des hôpitaux complémentaires administrés par le Service de Santé de l'armée. Ils fonctionnent jusqu'à la fin de la guerre. Un autre hôpital complémentaire ouvre le 20 juin 1916 dans l'Hôtel du Louvre situé rue des Bains. Ce grand hôtel qui avait une importante capacité d'accueil (180 lits) ferme ses portes le 8 août 1917.

Le coût de la prise en charge des soldats dans les hôpitaux administrés par le Service de santé de l'armée est en partie financé par l'assistance aux convalescents militaires à hauteur d'un franc par jour et par lit. Cette somme restant insuffisante, on fait appel à la générosité des habitants du canton qui permirent grâce à des dons



Soldats devant l'hôpital du casino d'Allevard. 1915. Coll. Famille Chataing.

Guerre

Utilisées pour soigner les soldats

en argent, en nature et en temps de travail, de faire fonctionner les différents hôpitaux. Cet épisode est une nouvelle preuve de l'importance de l'engagement des civils dans l'effort de guerre, et en particulier des femmes qui furent nombreuses à se mobiliser.

Par ailleurs, un contingent de soldats américains est accueilli à Allevard entre 1917 et 1918, sous le patronage de la Young Men's Christian Association (YMCA). Il semblerait que ces soldats n'aient pas bénéficié de soin comme on l'a longtemps pensé, mais qu'ils occupaient le bâtiment Niepce (et peut-être aussi le Splendid Hôtel) "pour leur repos et leur récréation". Afin de remercier les citoyens d'Allevard pour l'hospitalité donnée à ces soldats, une plaque commémorative offerte par la YMCA fut installée sur la façade de l'établissement thermal où elle est toujours visible.

L'exposition 14-18, "photographies inédites de la Grande Guerre"

Si la présence d'un hôpital dans le casino d'Allevard est attestée de longue date, les images nous ont longtemps fait défaut. À la faveur d'un don récent, le musée possède désormais des photos du casino transformé en hôpital. Ces photos constituent le fleuron d'une exposition commémorative du centenaire de la première guerre mondiale, présentées à partir du 12 novembre prochain*.

Fabienne Pluchart, Évelyne Bosch-Camilleri



(*) L'établissement SACCO / Allevard Électricité est partenaire du musée d'Allevard pour l'exposition "Photographies inédites de la Grande Guerre".



Vue de l'intérieur de casino d'Allevard. 1915. Coll. Famille Chataing.



Soldats à l'hôpital du casino d'Allevard. 1915. Coll. Famille Chataing.

PATRIMOINE

Les arts graphiques à l'honneur des Journées Européennes du patrimoine

Comme chaque année, le musée d'Allevard a participé fin septembre aux Journées Européennes du Patrimoine en proposant un programme culturel riche et varié autour de l'exposition temporaire "De l'ombre à la lumière, dessins et estampes des collections du Musée d'Allevard".

Plus de 245 visiteurs ont découvert les œuvres graphiques du musée en assistant aux visites commentées de l'exposition. Ils ont pu également participer aux six "balades historiques" proposées dans Allevard ou encore à la conférence sur les moulins et artifices sur le Bréda aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un atelier pédagogique à destination des familles et en lien avec l'exposition du musée a rencontré un franc succès. Il était organisé par Valérie Lainé, professeur à l'École des arts.



C'est donc en beauté que s'est terminée l'exposition des dessins et gravures des collections du musée que 2 099 visiteurs ont découvert, et qui laisse place à partir du 13 novembre 2014 à une exposition de photographies inédites de la Grande Guerre.

EXPOSITION

Photographies inédites de la Grande Guerre

du 13 novembre au 19 décembre

Devançant de quelques années les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, le Musée d'Allevard avait organisé en 2009 une exposition intitulée "14-18 en Pays d'Allevard".

Cette exposition et son catalogue retraçaient l'histoire et l'activité du canton d'Allevard pendant la Grande Guerre. Si de nombreux soldats du pays prirent part au combat, le canton fut mobilisé de bien des manières, comme par les réquisitions toujours plus importantes dans ce territoire agricole, par la mise au service de la guerre de l'industrie locale ou encore par l'installation d'hôpitaux temporaires pour soigner les soldats convalescents.

C'est sur ce dernier aspect que revient plus particulièrement l'exposition "Photographies inédites de la Grande Guerre" présentée au Musée d'Allevard du 13 novembre au 19 décembre 2014.

Comme de nombreuses communes de France, Allevard a accueilli et pris en charge des blessés pendant la Première Guerre mondiale en créant dès 1914 un hôpital temporaire et plusieurs annexes. Ayant pour but de soulager les établissements principaux, ces hôpitaux reposaient en grande partie sur la participation active et bénévole de la population.

Si la présence d'un hôpital dans le Casino d'Allevard situé dans le parc Thermal est attestée de longue date, les images ont longtemps manqué. À la faveur d'une récente découverte dans les archives de la famille Chataing, le musée peut désormais présenter des photographies de l'hôpital du Casino.

Ces images qui constituent le fleuron de l'exposition sont complétées par un ensemble de photographies inédites et émouvantes de soldats du canton prises à proximité des zones de combat. Issues des archives des familles Tavel, Albrieux

et Chataing, elles révèlent au public les conditions de vie des poilus dans leur quotidien et en particulier dans les tranchées.



Du 13 novembre au 19 décembre 2014
Musée d'Allevard / Parc des Forges – 38580
Allevard / tél : 04.76.45.16.40
Du lundi au samedi 14h -17h / Fermé mercredi
et jours fériés
Entrée : 2€. Gratuit les mardis
Visite guidée : 3€

Commémorations du 11 novembre

Cette année, le défilé du 11 novembre démarrera Place de Verdun, à 11h30 et se clôturera autour d'un verre de l'amitié, au Musée. Parallèlement à l'exposition présentée au musée du 13 novembre au 19 décembre, des bâches illustrées seront installées place de la Résistance et sur les façades de la mairie. Pour l'occasion, les vitrines des commerçants d'Allevard accueilleront des reproductions d'illustrations anciennes de la Grande Guerre.

"LE ROSEAU"

Des ateliers et stages d'expression artistique à Alleverd



Dirigeante de l'association "Le Roseau", Coralie Amstad est plasticienne, comédienne, intervenante artistique et art-thérapeute. Elle œuvre depuis 20 ans dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'accompagnement et du culturel artistique.

Ses spécificités artistiques sont la marionnette, le masque (fabrications et jeux scéniques), le mime.

L'association qu'elle a créée a pour objectif l'épanouissement de la personne par le développement de son potentiel ima-

ginatif et créatif, par l'expression de sa sensibilité, sa singularité dans un groupe. Les ateliers ne sont pas des cours d'enseignement artistique : ils valorisent l'expérience avec les différents supports artistiques ainsi que l'imagination créatrice.

À Alleverd, l'association organise des ateliers d'expression artistique à l'année et des stages à thèmes ponctuels.

Différents supports sont abordés : marionnette, masque (fabrication et jeu scénique), mime, land'art, écriture poétique, modelage, peinture, collage...

Ces ateliers et stages sont ouverts aux particuliers (enfants, adultes, seniors) et aux institutions (Maisons de retraite, hôpitaux, MJC, écoles...).

Ateliers à l'année : samedi matin, de 10h30 à 12h.

Association Le Roseau

Coralie Amstad ☎ 06 13 18 14 56

Courriel : c.amstad@orange.fr

<https://sites.google.com/site/leroseaulachapelle/>

MUSIQUE

"Les Tambours de Manon" recrutent



Cette formation musicale a vu le jour en 2012, sur l'idée de Mano fondatrice de l'association "Manon dans son monde", pour la création du spectacle "La Tour de Babel". Une troupe de percussionnistes urbains, à la manière des tambours du Bronx, déambulent avec leurs chariots portant leurs tambours : des fûts. Depuis leur premier spectacle, "Les Tambours de Manon" ont accompli un beau chemin : Festival d'Aurillac, fête de la musique, téléthon, carnaval des enfants, leur présence au "14 juillet" de Grenoble, ou encore à la foire de Romans.

Leur participation est souvent bénévole lorsqu'il s'agit d'accompagner des manifestations locales, au cachet lorsqu'il s'agit d'une déambulation sur commande afin de se garantir une indépendance financière.

Actuellement, la troupe de "Manon dans son Monde" travaille sur deux grands projets ; les "Tambours de Manon" les accompagneront au festival de rue de Châlon pour 2015 et envisagent une participation à la Biennale de la danse à Lyon en 2016.

Les "Tambours de Manon" souhaitent étoffer leur troupe en recrutant de nouveaux batteurs. Si vous avez du temps, du rythme, de l'humour et de la motivation vous pouvez postuler pour rejoindre cette troupe de joyeux artistes en adressant un mail à l'attention du chef de la troupe, Jean-Paul, à l'association manon.dansemonde@gmail.com.

EXPOSITION

Le salon Allev'art a fêté ses 10 ans

Du 1^{er} au 5 octobre s'est tenu le salon Allev'art dans la galerie Niepce des Thermes. Une manifestation automnale devenue incontournable grâce au travail de son initiatrice Christiane Narp. Depuis dix ans, elle permet aux nombreux visiteurs de découvrir une multitude d'artistes de notre région, et aux artistes d'exposer leurs œuvres dans un lieu très apprécié.

Un beau travail de bénévolat, d'investissement pour le plaisir de participer à la vie culturelle de notre commune, de partager sa passion des Arts. En ce dixième anniversaire, un grand coup de chapeau à Christiane Narp, la présidente de l'association "Allev'art en Belledonne" et aux bénévoles de cette exposition qui offrent un salon de qualité résonnant bien au-delà de notre commune.



SCOLARITE

Le sou des écoles récolte 4 848 €

Le 30 septembre, quelques représentants de l'ancien et du nouveau bureau du Sou des Écoles remettaient une dotation aux directrices des écoles de 4 848 €. Chèque qui permettra de financer, pour la maternelle : la venue d'un intervenant pour une activité culinaire, un spectacle, une sortie au cirque et le cinéma ; et pour l'élémentaire : un projet cinéma, un projet poterie, un projet littérature avec l'intervention d'un écrivain ainsi que la poursuite du projet mosaïque dans la cour. Cette dotation se répartie entre l'école élémentaire (3 156 €) et l'école maternelle (1 692 €), ce qui représente 12 € par enfant. Cette somme est en légère augmentation par rapport à l'année passée.



Pour que cette année encore le Sou des Écoles réussisse à rassembler cette somme, vous êtes invités à participer, ou encore mieux, à venir aider (en tant que bénévole) lors des nombreuses manifestations. Vous pouvez d'ores et déjà réserver quelques dates : Loto : 23/11. Marché de Noël : 07/12. Soirée déguisée : 24/01. Défilé du carnaval : mars. Kermesse des écoles : 19/06 De bons moments à passer en famille ou avec vos amis en perspective ! D'autres actions plus discrètes mais tout aussi importantes viendront ponctuer le reste de l'année.

EXPOSITION

Allevard en scène : une première réussie

Après plusieurs mois de préparation, l'association "Allevard en scène" a présenté sa première manifestation musicale à La Pléiade, le 11 octobre. Pari réussi : un public conquis a vibré avec les trois intervenants de cette soirée à La Pléiade.

D'abord Sylvain Latrim' qui manie l'Orgue de Barbarie et la chanson française avec poésie, puis La Jongle des Javas, illustre groupe Allevardin composé de Céline Dumas, auteur-compositeur-interprète, Yaume Lannoy, à la basse et Benoît Rey à l'accordéon. Un groupe à la chanson engagée, qui brille tant par ses qualités artistiques que par sa capacité à emmener le public avec lui. Pour terminer la soirée, le groupe grenoblois It's & Lyah a pris place sur scène. Un très beau moment de musique soul avec des artistes à la hauteur de cet extraordinaire courant musical.

Pour ce faire, une scène avait été montée dans la salle de l'Atelier. Le hall de La Pléiade avait été costumisé pour permettre une ambiance musicale sous des lumières tamisées.

Bravo aux protagonistes de cette soirée :



Céline Dumas, Yaume Lannoy qui ont associé leur compétence musicale à celle de Xavier Sanchez, aussi maître de cérémonie pour cette soirée, mais musicien professionnel avant tout, son épouse Karine, ses enfants Romain et Tristan, Florent et Blandine Legal, Michel et Karine Balsas, les deux couples commerçants à Allevard et la dizaine de bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette soirée.

Le but de cette association étant d'organiser des événements culturels à Allevard, ils vous donnent rendez-vous pour leurs prochaines manifestations. Vous pouvez les retrouver et avoir des informations sur facebook : Allevard en Scène.

EXPOSITION

Des Allevardins participent au championnat du monde des lanceurs de couteaux

Le 23 août dernier, 161 lanceurs de couteaux et de haches de 15 pays différents ont disputé en Bretagne les championnats du monde, à Callac, dans les Côtes d'Armor. Cette rencontre internationale, qui se déroulait pour la première fois en France, a réuni des centaines de curieux et des passionnés du monde entier autour d'une discipline qui demande beaucoup d'entraînement et de patience. L'équipe des "lanceurs de longs couteaux du Pays d'Allevard" était présente. Pratiquant cet art depuis l'âge de 10 ans, Christian Buttarello est arrivé 20^e. "J'ai participé à de nombreux championnats et même à des émissions télé comme "incroyable talent". C'est pour faire



connaître et partager sa passion qu'il a créé cet été l'association "Les lanceurs de longs couteaux du Pays d'Allevard". En mai 2015, il envisage d'organiser les championnats de France des lanceurs de couteaux, à Allevard.

Renseignements : Christian Buttarello
 ☎ 04 76 45 17 18 ☎ 06 73 94 70 46

COLLET D'ALLEVARD

30 décembre : la **Nuit du Ski** au Collet d'Allevard

Pour la troisième année consécutive le Ski-Club d'Allevard organise le mardi 30 décembre 2014, en collaboration avec les Remontées Mécaniques, le Service des Pistes, l'École de Ski du Collet, l'Office du Tourisme et la Commune d'Allevard, la Nuit du Ski au Collet d'Allevard.



2014 : podium de la course des familles

Cet événement dédié aux amoureux de la glisse et ouvert à tous, permet au grand public et aux vacanciers de partager un moment de générosité et de convivialité avec des sportifs et des personnalités de renom.

Fêter le ski est la ligne conductrice de la journée et de la soirée, et ce pour la bonne cause, puisque les bénéfices seront reversés à l'Herbe Bleue, association de parents d'enfants autistes présidée par Emmanuelle Paladini et à la Sapaudia, association qui milite pour le don de la moelle osseuse parrainée par le vice-champion Olympique de Combiné Nordique Sylvain Guillaume.

Marie Bochet, victorieuse l'année dernière avec son équipe au Collet d'Allevard, et quadruple championne paralympique à Sotchi l'hiver dernier, sera la marraine de cette Nuit de tous les Skis et de tous les Skieurs.

Une nouvelle fois, la Course des Champions sera composée de 8 équipes de 6 champions ou personnalités.

Parmi les champions figureront l'Équipe de France de ski handisport, emme-

née par Vincent Gauthier-Manuel, des membres de l'Équipe de France de ski d'hier ou d'aujourd'hui (Jean-Pierre Vidal, Sébastien Amiez, Marion Rolland, Ophélie David, Julien Lizeroux, Adrien Théaux, Victor Muffat-Jeandet...), mais également des champions d'autres disciplines (cyclisme, natation, aviron...).

Des personnalités, viendront compléter le plateau : Denis Brogniart (TF1), Christophe Aribert (Chef étoilé) ou encore Alexandre Pasteur (Eurosport).

En lever de rideau de cette compétition, un slalom parallèle et en équipe réservé aux familles permet à tous, petits et grands, de prendre part à la fête.

- Nouveauté 2014 : Trail Blanc en nocturne au Collet.

En préambule à la Nuit du Ski, un Trail Blanc en nocturne sera organisé conjointement par le Ski-Club d'Allevard, le Club Bel'Donne Running présidé par Youcef Tabet et François Nicot initiateur et Finisseur du Mountain Isère Tour, le lundi 29 décembre à partir de 17h.

Pour cette nouvelle épreuve, de nombreux champions de trail et de course à

pied ont d'ores et déjà répondu favorablement à l'invitation, tels que Patrick Bohard, Dominique Chauvelier, Céline Lafaye, Nicolas Martin, Mathias Cauterman, Emmanuel Dufossé et bien d'autres.

Les 29 et 30 décembre, deux jours à ne pas manquer au Collet d'Allevard !

CYCLISME

Louis Pijourlet en pleine ascension



Après avoir gagné la médaille de bronze en poursuite par équipe avec son frère Jules (en compagnie de Jean Luc Perrichon et de Romain Bacon) le 3 octobre dernier, Louis Pijourlet a conquis la deuxième place de la course aux points Elite le 4 octobre lors des championnats de France Elite qui se disputaient sur le nouveau vélodrome national à Saint Quentin en Yvelines.

Le 16 octobre, le jeune Allevardin a fini 4^{ème} du championnat d'Europe Elite piste en poursuite par équipe (J. Morice, F. Le Coguic, B. Thomas) sur le vélodrome de Baie Mahault en Guadeloupe.



7^e SALON DU LIVRE ►

Créé en 2007 par Annick Santoro et Simon Aillaud, à la mémoire de son père Jacques Aillaud, le salon du livre s'est tenu le dimanche 24 août dans les salons de l'Hôtel du Parc.

Une quarantaine d'auteurs d'horizons différents : romans, poésie, histoire, essai, nouvelles, théâtre..., sont venus présenter leurs ouvrages au public estimé à 700 visiteurs. Tout au long de cette journée, diverses animations ont accompagné et ponctué cette manifestation : conférences, jeux, lecture théâtrale, reportages, exposition d'œuvres, groupe musical...

Comme chaque année, l'Association EX LIBRIS DU PAYS D'ALLEVARD, organisatrice de ce salon en collaboration avec l'office du tourisme, a décerné plusieurs prix littéraires aux auteurs présents.



Des Master Class de chant lyrique ► à la Pléiade

Les 24 et 25 juillet, des étudiants en chant lyrique ont choisi de venir travailler leur art à la Pléiade. Organisée par La Fabrique Opéra, cette classe de chant a, durant deux jours, bénéficié de l'instruction d'Isabelle Germain, professeur de chant et chef du département Voix au Conservatoire de Lyon et de Fabrice Boulanger, chef de chant. C'est par un concert donné par les étudiants que s'est terminé cette master class, ouverte au public durant tout son déroulement.





◀ La station trail “Belledonne-Pays d’Alleverd” inaugurée le 26 juillet

“Belledonne - Pays d’Alleverd” est la 12^e station de trail à rejoindre le réseau national (www.stationsdetrail.com). Ouverte en juin 2014, la mise en place de la station de trail “Belledonne - Pays d’Alleverd” est une initiative des municipalités d’Alleverd, de la Ferrière, de Saint-Pierre d’Alleverd et le soutien financier du Conseil Général de l’Isère, de la Communauté de communes du Grésivaudan et de l’Espace Belledonne. La station propose 14 parcours et 6 ateliers. Des services complémentaires à l’activité trail sont à l’étude, comme l’espace bien-être des Thermes d’Alleverd, des stages, du coaching, des parcours proposés en “itinérance trail” sur plusieurs jours associés à des offres d’hébergement dans le Pays d’Alleverd. En présence des élus du Pays d’Alleverd et de nombreuses célébrités du monde sportif, l’inauguration a eu lieu à Alleverd, le 26 juillet dernier, avec l’arrivée de la huitième et dernière étape du “Mountain Isère Tour”, un périple imaginé par François Nicot pour parcourir en courant l’ensemble des massifs isérois “Chartreuse, Vercors, Oisons et Belledonne”. De nombreuses animations mises en place par les acteurs sportifs et économiques du Pays ont rythmé la journée d’inauguration (découverte d’activités liées à la montagne, dégustation de produits locaux).



◀ Un conseil municipal décentralisé au centre Sport Santé

Le dernier conseil municipal décentralisé s’est tenu au centre sport-santé, le 15 septembre. Au préalable, les habitants du quartier des Thermes avaient été conviés à partager un repas. Cette initiative se renouvelle régulièrement, depuis de nombreuses années, afin de susciter l’intérêt de la population pour les séances du conseil municipal.



◀ Une Alleverdine participe à “L’Académie Balzac”

Magali Aïta a débuté l’écriture en publiant des nouvelles sur le net. Elle vient de vivre une aventure inédite “L’Académie Balzac”, une émission de télé réalité diffusée sur le net. Ce projet des “Éditions du Net” a réuni 20 auteurs pendant 20 jours au Château de Brillac (Charente), pour l’écriture d’un roman collectif. Sélectionnée par les internautes, elle a été auditionnée au Théâtre de Paris, puis retenue par le jury composé de professionnels littéraires. Chaque samedi, le jury éliminait 5 candidats. Magali Aïta est restée jusqu’au dernier jour. Le roman collectif “Une tombe trop bien fleurie” sera publié prochainement par un grand éditeur. “La télé réalité permet de parler de la littérature à un public qui ne s’y serait peut-être pas intéressé. Grâce à elle, nous venons d’écrire une OLN, une œuvre littéraire non identifiée”. Magali Aïta remercie tous les Alleverdins qui ont participé à rendre cette aventure possible. Le livre sera disponible prochainement à la librairie Tuliquoi où Magali Aïta ne se privera pas d’une séance de dédicace ! www.academiebalzac.fr

Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

“Aimons Allevard”

Le phare et le rétroviseur

Voilà 7 longues années qu'AAC ne peut se résoudre qu'à critiquer le maire, et si ce n'est lui, le passé de la gestion municipale du thermal et du Collet. Dans cette logique de rétroviseur, se trouvent mêlées l'amertume d'élections perdues, l'incapacité d'imaginer le développement de la commune, le refus d'analyser la situation en face : la crise est là, dans chaque commune de France, et ce n'est ni la faute du maire, ni celle de telle ou telle majorité ou opposition locale.

Avec sérieux et méthode, dans le souci d'être équitables et de préserver l'essentiel pour chaque famille, la majorité tente d'éclairer l'avenir, avec ses baisses de dotations considérables et ses hausses de charges (essence, timbres, électricité, charges sociales d'employeur, rythmes scolaires, dotation en direction des communes en difficulté, suppressions de subventions départementales, etc.).

Comme il est simple de critiquer ! Au fait, quelle proposition fait AAC pour compenser aujourd'hui les 560 000 euros dont l'État nous prive ?

La baisse des indemnités des élus (qu'ils ne perçoivent d'ailleurs pas davantage aujourd'hui qu'hier) ? C'est une évidence. Mais il manquera encore plusieurs centaines de milliers d'euros pour être à l'équilibre.

Nous prendrons donc nos responsabilités, ayant compris que, quoi que nous fassions, nous serons blâmés par AAC ! Mais au fond : qu'importe. Ce sont les Allevardins qu'il convient de satisfaire au mieux.

Les Élus de la liste “Aimons Allevard”

“Allevard Action Citoyenne”

Vous avez été plus nombreux à voter AAC mais **le maire a décidé de limiter notre droit d'expression dans l'allevardin à 701 lettres !** Signature comprise !

En juillet, nous indiquions que les élus s'étaient augmentés ; **ils votent maintenant les premières hausses d'impôt pour les allevardins** : + 4,7% sur la taxe communale d'électricité, moins d'abattement sur la taxe d'habitation, création d'une taxe d'habitation pour les logements vacants. Le maire se justifie en invoquant la baisse des subventions d'état : “il faut trouver 560 000 €” dit-il. Mais qui se souvient des 500 000 € d'études dépensés (en 2006) pour le projet du bâtiment Chardon aux thermes qui n'a jamais vu le jour ?...

Les élus AAC

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'Allevardin”.

Hommage à Philippe Delay



"Fifi, tu es parti malgré ton courage face à cette maladie implacable. Après de nombreux matchs de foot, tu as naturellement retrouvé tes copains au club de Pétanque.

Faisant parti du bureau (trésorier adjoint) depuis 2012, tu as participé aux championnats de l'Isère (tête à tête, doublette et triplette) et tu as participé aux championnats interclub par équipe.

Tu as été apprécié pour ta diplomatie et tes avis étaient écoutés.

Tu as permis à l'équipe féminine que tu entraînaï de prendre confiance et de progresser.

Chacun garde dans sa tête et dans son cœur des souvenirs de toi.

Pour nous, tu seras toujours présent. Merci".

Les adhérents, le Bureau et le Président du Club de Pétanque du Pays d'Allevard

État-civil

BIENVENUE

- 01/07 Kélya TACHON FONDRIEST
- 03/07 Constance JOLY GILITOS
- 26/07 Myrtille ROQUET
- 16/08 Louise IACOVELLI
- 19/08 Heaven GUILBERT

ILS S'AIMENT

- 05/07 Brigitte BOUCHAIN et Joao-Paulo DE-CARVALHO.
- 26/07 Pascale TROY et Bruno DUCOM
- 26/07 Marine TOURNEGROS et Julien ANSELMINO
- 16/08 Anne TROUILLON et Pierre BARBOTTE
- 23/08 Morgane GENTES et Aurélien COQUILLARD

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 13/07 Marguerite BOULANGEAT Vve Louis GERARD
- 13/07 Marie-France GARAUDE Vve Alain PASTY
- 17/07 Salvador BALSAS NOGUERA
époux Maria MARTINEZ GONZALEZ
- 28/07 Raymonde THOMASSON Vve René PATUREL
- 30/07 Micheline RENAUX Vve Louis BUR
- 07/08 Angelina MILESI Vve Céleste GERVASONI
- 17/08 Lucie DEVOS
- 17/08 Emile MOREL époux Marie BEAUDET
- 20/08 Monique ROSSET épouse Christian HOLZ
- 28/08 Marius MANIFICAT
- 21/08 Bruno MARTEL époux Catherine BOROCH

Le Sorbier

19 logements du T2 au T3
+ 1 local commercial

à partir de*
154 320 €

Confort Sécurité Proximité Bien-être

RESERVATIONS 04 37 26 29 69

FAURE UP

CONSEILS MUNICIPAUX

L'essentiel des séances

2 JUIN 2014

AFFAIRES FINANCIERES

Casino d'Allevard : demande de renouvellement des jeux



Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint, rappelle que le Ministère de l'Intérieur avait autorisé la Financière d'Allevard S.A. à exploiter la roulette anglaise (2 tables), le black-jack (1 table), le texas hold'em poker (1 table) et 100 machines à sous dont 75 installées, jusqu'au 13 décembre 2014, afin d'examiner à ce terme la situation de l'établissement.

Compte-tenu de ce terme rapproché, la Financière d'Allevard S.A. doit déposer auprès du Ministère de l'Intérieur une demande de renouvellement d'autorisation de jeux en cours de concession.

Aussi, conformément à l'article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007, le Conseil Municipal doit donner son avis sur cette demande de renouvellement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande d'autorisation des jeux sollicitée par la Financière d'Allevard S.A.

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

URBANISME - FONCIER

Commerces éphémères et station trail

Martine KOHLY, Adjointe au Maire, pro-

pose au Conseil Municipal d'accueillir en centre-ville, pour la deuxième année consécutive, des commerces éphémères. A cet effet, six propriétaires de commerces vacants ont accepté de louer leur local à des personnes intéressées pour y développer une activité artistique, ainsi que pour l'installation de la Maison du Trail et de la Montagne.

Il s'agit de :

- Mme LAURENT-HARD (local 6 rue Chenal) qui accueillera l'association "Coloribus" représentée par Madame ROSSI, pour une activité de vente de vêtements femme et enfant, accessoires, bijoux, meubles, objets de décoration, cuir...

- Mme SAINT-PAUL (local 7 rue Porte Freychet) qui accueillera Madame Murielle OUARAB pour une activité d'exposition et de vente de tableaux.

- Mme DUBOIS (local 10 rue du Petit Pont) qui accueillera Monsieur Roland PONS pour une activité d'ébénisterie.

- M. PEYRARD (local 6 rue Séraphin Bouffier) qui accueillera Madame GAUTHIER pour une activité de brocante.

- Mme BATTARD (local 8 rue de la Gorge) qui accueillera l'association "Envie de peindre" représentée par Madame PAPAIZIAN pour une activité d'exposition de peinture.

- M. SACCO (local 8 rue des Meuniers) qui accueillera la Maison du Trail et de la Montagne gérée par l'Office du Tourisme.

Un bail précaire sera signé avec ces six propriétaires du 15 juin au 15 septembre 2014. Les loyers mensuels sont les suivants :

- Local de Mme LAURENT-HARD : 300 €.
- Local de Madame SAINT-PAUL : 400 €
- Local de Madame DUBOIS : 400 €
- Local de Monsieur PEYRARD : 200 €
- Local de Madame BATTARD : 300 €
- Local de Monsieur SACCO : 400 €

La collectivité signera ensuite une convention de sous-location avec les commerçants éphémères, ainsi qu'avec

l'office de tourisme pour la Maison du Trail, qui acquitteront seulement les charges (eau, électricité, assurance...)

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de conclure avec les six propriétaires concernés un bail précaire (du 15 juin au 15 septembre 2014).

Monsieur le Maire indique qu'il a été décidé pour l'année 2014 de mettre en place le mode de participation suivant :

- Lors de l'installation d'un commerçant la première année, la commune prend à sa charge l'intégralité du loyer.

- Lors de l'installation d'un commerçant la deuxième année, la participation de la commune est plafonnée à 200 € mensuel. Fabienne LEBE, Conseillère Municipale demande pourquoi le projet d'installation de la Maison du Trail et de la Montagne n'est-il pas porté par l'office de tourisme ?

Martine KOHLY, Adjointe au Maire lui répond que la Mairie est "porteur" de ce projet pour bénéficier de subvention avec les trois communes.

Vote : unanimité

Étude complémentaire pour le projet de transport par câble : demande de subventions

Marc ROSSET, Conseiller Municipal délégué au transport indique que suite à l'étude technique réalisée par Ingerop (financée intégralement par la Communauté de Communes) et à l'étude de faisabilité économique réalisée par Systra (financée à 80 % par la Communauté de Communes du Grésivaudan et par le Conseil Général de l'Isère), le comité de pilotage du projet de transport par câble a estimé nécessaire de commander une étude complémentaire afin de comparer la faisabilité économique du projet d'Allevard avec plusieurs stations (de taille identique à celle du Collet) ayant déjà installé un transport par câble sur leur territoire. Cette étude complémentaire sera réalisée en accord et à la demande

de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Conseil Général de l'Isère qui financeront cette opération à hauteur de 80 %.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès :

- de la Communauté de Communes du Grésivaudan,

- du Conseil Général de l'Isère.

Valérie BIBOLLET, Conseillère Municipale souhaite que l'on rappelle les montants des études déjà réalisées.

Marc ROSSET, Conseiller Municipal délégué, tient à préciser les éléments suivants :

- Une première étude (de faisabilité technique) a été réalisée par la société INGEROP. Cette étude avait été commandée et intégralement financée par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

- Une seconde étude (d'opportunité et de viabilité économique) a été réalisée par la Société SYSTRA. Le coût de cette étude était de 36 000 € HT pris en charge à 80% par le conseil général de l'Isère (28 800 €). La participation de la commune d'Allevard a été de 7 200 €.

- Une troisième étude (étude complémentaire d'opportunité et de viabilité économique pour comparer avec d'autres stations similaires) a été demandée par le Conseil général de l'Isère et la Communauté de Communes du Grésivaudan. Le coût n'est pas connu à ce jour (ouverture des plis suite à appel d'offres le 16 juin 2014). Le coût de cette étude complémentaire est estimé à 30 000 € HT. La prise en charge par le conseil général de l'Isère sera de 80% (estimé à 24 000 €). La participation de la commune d'Allevard est estimée à 6 000 €.

Vote : 21 voix pour. 6 voix contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Yohan PAYAN, Philippe CHAUVEL)

7 JUILLET 2014

Musée de la Voix

Monsieur le Maire indique qu'une réunion constructive a eu lieu à Paris en présence de François BROTTES, député

et du Président de la SACEM.

Pour le moment, cela n'a débouché sur aucun élément financier concret à l'exception d'aide pour accompagner des projets d'animation.

Bassin du Flumet

Martine KOHLY, Adjointe au Maire fait le point sur la réunion qui a eu lieu lundi 7 juillet 2014 avec des représentants d'EDF. Les principaux éléments de ce dossier sont les suivants :

- Le désensablement du bassin du Flumet représente l'équivalent d'un terrain de 30 mètres de haut (2 millions de m³ de sédiment).

Le timing des travaux est le suivant :

- Automne 2014 : présentation aux élus du projet avec la construction d'une conduite de 7 km de long pour se rendre au Cheylas

- 2018-2019 : installation de la conduite (durée des travaux deux ans suivie des travaux de désensablement qui dureront 4 ans

Cette opération sera ensuite réalisée tous les 10 ans.

Martine KOHLY, indique que la commune a la volonté de valoriser ce projet.

Les principaux axes de développement du bassin du Flumet sont les suivants :

- mise en place d'une piste cyclable autour du lac,

- mise en place d'une activité commerciale au Belvédère,

- mise en place de jeux sur le thème de l'hydrologie,

- Installation d'un terrain de beach-volley

- mise en place en partenariat avec l'association Jadis Allevard, d'une explication sur le patrimoine hydraulique,

- création d'un parking avec une aire de pique-nique.

Projet de téléporté entre Allevard et le Collet

Gilbert EYMIN, Conseiller Municipal délégué indique qu'à la fin juillet, le bureau d'étude en charge de l'étude économique sera choisi.

Avant la fin de l'année 2014, le bilan économique sur l'impact du téléporté sera établi permettant ainsi, si ce bilan est favorable, à la commune de défendre ce projet devant le Conseil Communautaire, maître d'ouvrage.

QUESTIONS DIVERSES

Transport collectif : suppression au 1^{er} septembre 2015, par le Conseil général, de la ligne 6200

Monsieur le Maire indique que le Conseil Général, dans une délibération en date du 18 avril 2014, a décidé de diminuer l'offre du réseau Transisère en matière de transport collectif.

Par cette délibération, le transport par car va connaître dans les prochains mois une diminution puisqu'au 1^{er} septembre 2015, notamment la ligne 6200 (entre Allevard et Grenoble) sera supprimée.

Le Conseil Général justifie cette décision par une logique comptable simpliste permettant d'économiser 533 000 € par an.



En aucune manière, l'assemblée départementale :

- n'a consulté les élus locaux, la Communauté de Communes le Grésivaudan qui dispose de la compétence transport, les usagers,

- n'a pris en compte la dimension thermique d'Allevard, la dimension écologique de cette décision en contraignant l'utilisateur à utiliser sa voiture personnelle.

En conséquence, le Conseil Municipal demande à l'assemblée départementale d'annuler cette délibération et de rétablir la ligne 6200 entre Allevard et Grenoble. Il demande l'ouverture d'une négociation avec les élus locaux (communes du canton d'Allevard et Communauté de Communes le Grésivaudan), les associations d'utilisateurs.

Vote : unanimité, moins une abstention (Fabienne LEBE)

VENDREDI 31 OCTOBRE

Spectacle de magie "par la magie des enfants"

Claude Brun, magicien vu à la télé dans l'émission Patrick Sébastien "le plus grand cabaret du monde".

Un spectacle de magie interactif, tout public. À voir en famille.

Organisé par le comité de jumelage d'Allevard-les-Bains au profit des échanges entre les CM2 de l'école publique d'Allevard et de Menaggio.

La Pléiade, salle Cassera, à 18h30

Halloween arrive



Bal costumé et buffet sucré/salé à partir de 19h30 à la Pléiade

Courriel : sou.ecoles@gmail.com

© 06 89 30 72 65

Point de vente chez Ana Beauté

DU 10 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE

Photographies Inédites de la Grande Guerre

Tarif: 2 € /personne

Plus d'infos, page 20

MARDI 11 NOVEMBRE

Déjeuner dansant de la Paix

La Pléiade à partir de 12h30.

Repas dansant animé par Gilles DAVID et ses 4 musiciens.

Réservations auprès de la FNACA, avant le 30 octobre 2014 : © 04 76 97 54 42

ou au 04 76 97 52 10.

Tarif (apéritif, repas et vin) : 32 €.

SAMEDI 22 NOVEMBRE

"La Castagnata"



Fête de la châtaigne

De 14h30 à 18h, place de la Résistance.

Autour d'un grand feu de bois, des châtaignes grillées et du vin chaud. Avec les Trompes de chasse et les Chapladiots Crêpes, chocolat chaud, démonstration de country, avec la participation de l'UCAPA, de la mairie et de l'Office de Tourisme.

17h tirage de la tombola des Châtaignes, 1^{er} prix : séjour à Menaggio en hôtel****

Soirée Beaujolais

par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Soirée dansante avec orchestre à la Pléiade
Réservation :

Jean-Virgil Cornu © 06 80 47 66 47

Sébastien Blanc © 06 08 30 43 51

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Loto du Sou des écoles d'Allevard

La Pléiade, à 14 heures

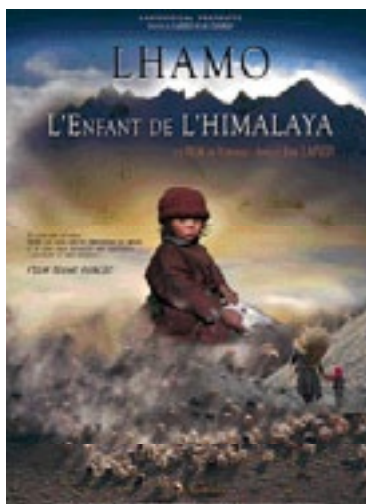
SAMEDI 29 NOVEMBRE

Rendez-vous Montagne en Pays d'Allevard

"Lhamo, L'enfant de l'Himalaya"

Film réalisé par la famille Lapiéd

La Pléiade à 20h30



5 ET 6 DÉCEMBRE

Téléthon

La Pléiade

Plus d'infos, page 3

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Marché de Noël à Allevard



Rendez-vous à la salle la Pléiade pour le marché de Noël des commerçants et artisans du Pays d'Allevard.

Ouverture au public de 10h à 19h.

Nombreux exposants.

Nombreuses animations pour les enfants, arrivée du Père Noël.

Renseignements et inscriptions

au 04 76 97 50 66.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Concert de Noël

Avec la "Rue des Bons Enfants"

Ouverture des portes à 20h

La Pléiade, à 20h30. Tarif : 8 €

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Concert de l'école municipale de musique

La Pléiade, à 20h30

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Loto de Noël des Prévoyants de l'Avenir

La Pléiade. Ouverture des portes à 13h.

Début des parties: 14h30

LUNDI 29 DÉCEMBRE 2014

La Nuit du Ski

(Plus d'infos page 23)

Télécharger le programme

sur www.allevard-les-bains.fr

VENDREDI 16 JANVIER

Ski nocturne géant au Collet d'Allevard

De 19h à 22h30

Baisse des dotations de l'État aux municipalités

L'Association des Maires de France (l'AMF) lance un cri d'alarme sur les conséquences inéluctables pour l'investissement, l'emploi et les services à la population

Réunie en Bureau le 25 septembre, l'Association des maires de France alerte à nouveau le gouvernement sur l'impact considérable de la baisse des dotations de l'État sur l'investissement local, l'emploi et les services de proximité dans les territoires (baisse cumulée de 28 milliards d'euros de 2014 à 2017).

Ce prélèvement est insoutenable. Il est également :

- **incohérent** parce que les collectivités locales ont réalisé depuis 30 ans ce qu'on attendait d'elles : infrastructures, équipements, services aux habitants, etc. Elles sont cependant aujourd'hui violemment pénalisées ;
- **arbitraire** parce que les transferts financiers de l'État vers les collectivités correspondent à des compensations d'impôts supprimés, à des transferts de charges consécutifs à des transferts de compétences. En les diminuant, l'État ne tient pas compte du rôle de la DGF qui est de garantir un niveau de ressources forfaitaire à chaque commune, selon des critères objectifs de démographie et de superficie ;
- **disproportionné** parce que le secteur local connaît une diminution nette de ses recettes tandis que les dépenses des autres administrations ne seront soumises qu'à une moindre progression ;
- **insupportable** parce que les collectivités n'ont pas de "trésor caché" sur lequel on peut prélever sans dommage. Les maires refusent de se voir imposer la hausse de la fiscalité locale et de l'endettement, comme l'État

les y encourage indirectement. Cette contribution aura donc un impact considérable sur le niveau de service rendu aux habitants et les investissements publics locaux. La cohésion sociale s'en ressentira inévitablement ;

- **risqué pour l'attractivité économique** parce qu'un des points forts du pays, ce sont les infrastructures financées en majeure partie par les collectivités locales. Ne plus les développer, ni même assurer leur entretien, c'est se priver d'atouts dans la compétition internationale ;
- **pénalisant pour l'emploi** parce que les investissements publics locaux (37 milliards pour le seul bloc communal) vont fortement baisser dès 2015. Cela représente une perte de dizaine de milliers d'emplois, dans le BTP par exemple.

L'AMF rappelle que les collectivités territoriales, dont les comptes sont obligatoirement équilibrés, sont bien conscientes qu'elles doivent participer à la maîtrise des dépenses publiques. Cette baisse des dotations doit donc être considérée comme une contribution exceptionnelle à la réduction du déficit de l'État.

Dans ce contexte, l'AMF :

- **demande la diminution du volume et la modification du rythme de la contribution** (forte du soutien de 10 000 communes et intercommunalités) ;
- **demande un véritable choc de simplification** des normes et des mesures ayant un impact immédiat sur les dépenses locales. La diminution des concours

financiers doit impérativement s'accompagner de la réduction équivalente des charges et des normes ;

- **demande le maintien des recettes locales** des collectivités territoriales que l'État envisage de modifier ou supprimer dans le PLF 2015 : taxe de balayage, impôt sur les spectacles, produit du versement transport, taxe de séjour, etc. ;
- **demande une amélioration du taux du FCTVA et l'accélération de son remboursement** ;
- **propose la mise en place d'un fonds spécifique** afin de soutenir l'investissement public local.

L'AMF, qui milite depuis longtemps pour une véritable concertation entre tous les acteurs, attend maintenant la réunion rapide de l'Instance de dialogue national des territoires annoncée par le gouvernement.

La transparence et la concertation constituent un frein efficace à l'augmentation de la dépense publique. C'est pourquoi il est impératif de mobiliser de manière constructive tous les acteurs pour concourir ensemble au redressement économique et financier du pays.

L'État doit rompre avec cette culture de la défiance et des décisions unilatérales à l'encontre des collectivités territoriales.

Allevard Optique continue de vous accueillir !



Venez découvrir les nouvelles collections



ALLEVARD OPTIQUE - AUDIMAX Correction Auditive

☎ 04 76 71 24 43

2, rue Docteur Mansord - 38580 Allevard-les-Bains
Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h



Une équipe
de professionnels
pour vous servir

